
Guichet ONEGATE

Cahier des charges informatique à l'attention des Déclarants Directs Généraux

Relevé des Transactions Économiques avec des non-résidents **RTE**



ORGANISATION ET INFORMATIQUE

Correspondants Banque de France

Direction des Données et des Services Analytiques

Service des projets d'accostage et transversaux (PACTE)

Support-OneGate@banque-france.fr

Le portail ONEGATE est accessible tous les jours, 24h/24, sauf dimanche et jours fériés.

En cas de **difficultés techniques** liées à l'utilisation du site sécurisé, vous pouvez vous adresser au support informatique du lundi au vendredi de 8h à 19h :

Tél. : 01.42.92.60.05

Sommaire

1. INTRODUCTION	4
1.1. ENVIRONNEMENTS	4
1.2. SYNTHÈSE DES TERMES DU DOCUMENT	4
2. CONTENU DE LA COLLECTE	5
2.1. PÉRIMÈTRE DE LA COLLECTE	5
2.2. PÉRIODICITÉS DE REMISE DES ÉTATS	5
3. FONCTIONNEMENT D'UNE REMISE SUR ONEGATE	6
3.1. CANAUX DE TRANSMISSION	6
3.2. ACCRÉDITATION	6
3.3. UPLOAD DE FICHER XML VIA LE CANAL U2A OU A2A	7
4. SPÉCIFICATIONS DU FICHER XML	7
4.1. INTRODUCTION	7
4.2. SPÉCIFICATIONS DES CHAMPS DE LA TÊTIÈRE	8
4.3. SPÉCIFICATIONS DES CHAMPS DU RAPPORT.....	9
4.4. SPÉCIFICATIONS DES CHAMPS DU FORMULAIRE	9
4.5. EXEMPLES DE REMISE AU FORMAT XML	10
5. CANAL U2A - SAISIE MANUELLE ET IMPORT DE FICHIERS CSV	13
5.1. INTERFACE DE SAISIE	13
5.2. IMPORT DE FICHER CSV	13
5.3. PRINCIPE	13
5.4. SPÉCIFICATION DU FICHER CSV	13
5.5. EXEMPLE COMPLET D'UN FICHER D'IMPORT CSV	14
6. CONTRÔLE DES REMISES	14
7. FORMAT DES RESTITUTIONS	14
8. NOTICE MÉTHODOLOGIQUE	15
ANNEXE	16

1. INTRODUCTION

L'objet du Cahier des Charges Informatique est de fournir aux sociétés émettrices les formats de données, règles de gestion et normes de transmission des données au travers du guichet OneGate.

1.1. Environnements

Deux domaines de travail peuvent être utilisés par les déclarants :

- un environnement d'homologation pour effectuer des tests dans la perspective de leurs futures déclarations : <https://onegate-test.banque-france.fr/onegate/login.jsp>
- un environnement de production pour saisir ou remettre leurs données en phase de production régulière : <https://onegate.banque-france.fr/onegate/login.jsp>

Les deux domaines sont accessibles directement depuis l'espace déclarants DDG sur le site internet de la Banque de France à l'adresse suivante :

<https://www.banque-france.fr/statistiques/espace-declarants/entreprises-enquetes-pour-la-balance-des-paiements/declarer>

L'accès à chaque domaine est conditionné par l'utilisation d'un identifiant (adresse email) et d'un mot de passe dont la demande se fait directement en ligne (cf. paragraphe 3.2. Accréditation).

1.2. Synthèse des termes du document

Terme	Définition
Déclarant	Société soumise à une obligation de Reporting.
Remettant	Utilisateur (personne physique) accrédité à utiliser le guichet dans le cadre de collectes.

2. CONTENU DE LA COLLECTE

2.1. Périmètre de la collecte

Le RTE est le relevé mensuel des flux de transactions réalisées au cours d'un mois avec les non-résidents. Il recense l'ensemble des transactions économiques réalisées par les Déclarants Directs Généraux avec des non-résidents : négoce international, approvisionnements, services, revenus primaires, revenus secondaires, transferts en capital et investissements directs.

Le descriptif du document remis doit se composer des éléments suivants :

- Code nomenclature,
- Sens de la transaction,
- Code monnaie,
- Code pays,
- Montant de la transaction,
- Référence interne (ex : N° de facture, Référence comptable...).

2.2. Périodicités de remise des états

Votre société est redevable d'une remise mensuelle.

Le délai de remise est à J+30 jours calendaires après la fin du mois de référence.

Périodicité	Délai de remise à la Banque de France
Mensuelle	Échéance : le dernier jour du mois suivant la fin du mois de référence (par exemple : 30 juin 2020 pour la déclaration relative à mai 2020)

3. FONCTIONNEMENT D'UNE REMISE SUR ONEGATE

3.1. Canaux de transmission

Le guichet ONEGATE offre la possibilité d'envoyer des fichiers sous différents formats via le canal U2A (Canal de connexion sur une IHM) :

- Chargement de fichiers (XML uniquement)
- Dépôt de fichiers CSV dans le formulaire
- Saisie manuelle dans le formulaire

Les modes d'accès à l'IHM sont décrits dans le guide remettant disponible sous le lien suivant :

https://www.banque-france.fr/sites/default/files/onegate_guideutilisateur_remettant_v6.3_2018_03.pdf

3.2. Accréditation

L'accès au portail OneGate nécessite une accréditation préalable. Les remettants doivent faire la demande directement en ligne, à partir du lien <https://onegate.banque-france.fr/onegate/login.jsp>, en cliquant sur « Je n'ai pas de compte ».

Après accord du Service des Déclarants Directs Généraux, un mot de passe associé au login (adresse email nominative) est transmis au demandeur par message électronique.

Des codes d'accès différenciés sont fournis selon l'environnement de travail (homologation ou production).

Un remettant peut s'inscrire pour plusieurs déclarants appartenant au même groupe ; il bénéficie alors d'un identifiant unique pour toutes les entreprises dont il communiquera les déclarations. Une extension de droits peut être également demandée pour disposer d'une accréditation aux autres formulaires (EFI, ECO ou EPA).

Les procédures (accréditations et extension de droits) sont décrites en annexe (pages 16 et 17).

Les mots de passe peuvent être réinitialisés en ligne en cliquant sur « J'ai oublié mon mot de passe ».

3.3. Chargement de fichier XML via le canal U2A

3.3.1. Principes

Le format XML est conseillé dans le cas d'une remise à forte volumétrie.

Un fichier de remise doit comporter les données :

- D'un même déclarant
- Pour un seul domaine (ici RTE)
- Avec possibilité de déclarer sur une ou plusieurs périodes (septembre, octobre...).

L'utilisation de XML donne beaucoup de souplesse aux documents qui sont remis. En effet, les données ne sont pas contenues dans des zones fixes (avec l'obligation de remplir la zone), mais dans des champs (entourés de balises XML).

Lors des contrôles effectués en réception par ONEGATE, les fichiers présentant une anomalie bloquante sont rejetés (fichier mal formaté). Ils doivent alors faire l'objet d'un nouvel envoi après correction.

3.3.2. Modes de chargement

Le mode standard de chargement du fichier XML est le mode "annule et remplace" : les anciennes données sont remplacées intégralement par les nouvelles.

Les déclarants n'ayant pas de données à déclarer pour la période considérée reporteront un état NEANT (cf. le chapitre *Exemples de remise au format XML*).

3.3.3. Nom des fichiers

Le fichier de remise doit obligatoirement comporter l'extension « .xml » (minuscules obligatoires).

3.3.4. Validation du format des fichiers

Le fichier XML de référence est indiqué dans le point 4.

Afin de vérifier la validité du document XML avant envoi, il est possible d'utiliser une application dédiée au langage XML et supportant cette fonctionnalité de validation de format (par exemple l'outil en ligne <http://tools.decisionsoft.com/schemaValidate>).

3.3.5. Volumétrie maximale pour une remise par fichier XML

Tout fichier XML doit avoir un volume maximal de 150 MO pour être accepté par le guichet ONEGATE. Tout fichier d'une taille supérieure à 150 MO devra être obligatoirement zippé⁽¹⁾. Il est possible de remettre directement un fichier zippé.

3.3.6. Format et règles générales de codage des champs

Lors de la constitution de fichiers, il est nécessaire de respecter les règles suivantes :

- ☞ Tous les montants sont exprimés en unité, sans décimale et doivent être positifs.
- ☞ Pour les zones alphanumériques, tous les caractères sont autorisés : saisie en majuscule ou en minuscule, caractères accentués...
Ces zones doivent être en conformité avec les différentes listes de codes (cf. Colonne Commentaires paragraphe 4.4.).
- ☞ Les champs doivent être obligatoirement renseignés (pas de valeur vide), à l'exception de la référence interne. Celle-ci est facultative.
- ☞ En cas de modification d'une information (correction), un nouveau fichier complet doit être adressé avec cette modification (mode annule et remplace voir § 3.3.2).

4. SPÉCIFICATIONS DU FICHIER XML

4.1. Introduction

Les champs de la collecte RTE se répartissent au sein des 2 parties du fichier XML :

- La tête qui contient les données d'administration : date de création du fichier, déclarant (SIREN), domaine (RTE, ECO, EFI ou EPA), email.
→ Cette partie est unique dans le fichier XML
- Le rapport contenant un formulaire incluant les données de collecte.
→ Cette partie est répétée autant de fois qu'il y a de date(s) d'arrêt

Avertissements spécifiques à la tête :

¹ Seul le mode de compression ZIP est accepté (un fichier RAR ne sera par exemple pas pris en compte).

L'encodage « UTF-8 » du fichier DOIT être spécifié dans la 1ère ligne du fichier : ☐
Exemple : « `<?xml version="1.0" encoding="UTF-8"?>` »

Si le type d'encodage « UTF-8 » n'est pas précisé, alors le système produira l'erreur suivante : « *Le format de la remise est invalide* ».

Si la balise en-tête contient « *Response feedback = true* » (ce qui est fortement conseillé), alors l'email doit être renseigné avec une adresse mail dont le format est valide :

☐ Exemple : « `Email<declarations.reglementaires@banque.com</Email>` »

Sinon le système produira l'erreur suivante : « *ERROR : L'email fourni pour le feedback est invalide* ».

Si la balise en-tête contient « *feedback = false* », alors la balise doit être complétée par « `Email<No Mail</Email>` ».

4.2. Spécifications des champs de la tête

Le tableau suivant présente le détail des différents champs de la tête :

Champs	Obligatoire (O) Facultatif (F)	Description
<Administration creationTime>	F	Cette propriété reprend la date de création du fichier (Exemple: 2019-09-25T11:03:09.488). Ce champ peut être généré automatiquement par l'application émettrice.
<From DeclarerType>	O	Pour la collecte RTE le code SIREN du déclarant est la seule valeur possible (donnée alphanumérique de longueur 9).
<To>	O	Identifiant qui caractérise le guichet ONEGATE. La valeur est fixe : « BDF ».
<Domain>	O	Représente le code de la collecte auquel l'instance fait référence. Ses valeurs sont sur trois caractères. Pour la collecte RTE le code est « RTE ».

<Response feedback>	O	<p>Depuis décembre 2017, que la balise soit renseignée à « true » avec email ou « false » sans email, le remettant, par le biais de son identifiant, est automatiquement informé de son avis de dépôt à l'adresse email renseignée.</p> <p>Dans le cas de l'utilisation de la valeur « false » ou s'il n'y a pas de valeur renseignée, les balises <Email> et <Language> ne doivent pas apparaître au sein des balises <Response>, sinon le statut du XML sera en avertissement.</p>
---------------------	---	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

4.3. Spécifications des champs du rapport

CODE XML	LIBELLE	TYPE	LONGUEUR MAX	Obligatoire (O) Facultatif (F)	COMMENTAIRES
Report code	Rapport	Alph	3	O	Le code du rapport est fixe : « RTE »
Report date	Date d'arrêté	Date	7	O	La date de déclaration correspond à la date d'arrêté. Elle doit être sous le format « YYYY-MM »
Data form	Formulaire	Alph	10	O	Le code du formulaire est fixe : « FORMULAIRE »

4.4. Spécifications des champs du formulaire

CODE XML	LIBELLE	TYPE	LONGUEUR MAX	Obligatoire (O) Facultatif (F)	COMMENTAIRES
NCL	Code nomenclature	Alph	6	O	En conformité avec la liste des nomenclatures BPM06 (fournie ultérieurement)
SENS	Sens de la transaction : RECETTE ou DEPENSE	Alph	1	O	En Balancedes paiements : R = Recette D = Dépense

MONNAIE	Code ISO MONNAIE	Alph	3	O	En conformité avec la liste des codes Iso Monnaies
PAYS	Code ISO PAYS	Alph	2	O	En conformité avec la liste des codes Iso Pays
MONTANT	MONTANT de la transaction	Num	15	O	Le montant doit être positif, sans décimale et à l'unité
REF_INTERNE	Référence interne	Alph	12	F	Zone de commentaire

4.5. Exemples de remise au format XML

Le format XML est encadré par les balises « DeclarationReport ». La tête est encadrée par les balises « Administration ».

Le rapport est encadré par les balises « Report » et à l'intérieur le formulaire est encadré par les balises « Data ».

4.5.1. Remise d'un remettant pour un déclarant sur une même période

<?xml version="1.0" encoding="UTF-8" standalone="true"?> <DeclarationReport xmlns="http://www.onegate.eu/2010-01-01">	Début du fichier
<Administration creationTime="2019-11-29T16:17:38"> <From declarerType="SIREN">123456789</From> <To>BDF</To> <Domain>RTE</Domain> <Response feedback="true"> <Email>Adm01.ONEGATE@bdf-dev01.local</Email> <Language>FR</Language> </Response> </Administration>	Tête
<Report date="2019-10" code="RTE">	Début du Rapport

<pre> <Data form="FORMULAIRE"> <Item> <Dim prop="NCL">121000</Dim> <Dim prop="SENS">D</Dim> <Dim prop="MONNAIE">EUR</Dim> <Dim prop="PAYS">DE</Dim> <Dim prop="MONTANT">1000</Dim> <Dim prop="REF_INTERNE">texte libre</Dim> </Item> <Item> <Dim prop="NCL">12A220</Dim> <Dim prop="SENS">R</Dim> <Dim prop="MONNAIE">USD</Dim> <Dim prop="PAYS">IT</Dim> <Dim prop="MONTANT">2361000</Dim> <Dim prop="REF_INTERNE">texte libre</Dim> </Item> </Data> </pre>	Formulaire
</Report>	Fin du rapport
</DeclarationReport>	Fin du fichier

4.5.2. Remise d'un remettant pour un déclarant sur deux périodes différentes

<pre> <?xml version="1.0" encoding="UTF-8" standalone="true"?> <DeclarationReport xmlns="http://www.onegate.eu/2010-01-01"> </pre>	Début du fichier
<pre> <Administration creationTime="2019-11-29T16:17:38"> <From declarerType="SIREN">123456789</From> <To>BDF</To> <Domain>RTE</Domain> <Response feedback="true"> <Email>Adm01.ONEGATE@bdf-dev01.local</Email> <Language>FR</Language> </Response> </Administration> </pre>	Têtière
<Report code="RTE" date="2019-10">	Début rapport 1

<pre> <Data form="FORMULAIRE"> <Item> <Dim prop="NCL">128100</Dim> <Dim prop="SENS">D</Dim> <Dim prop="MONNAIE">EUR</Dim> <Dim prop="PAYS">DE</Dim> <Dim prop="MONTANT">85000</Dim> <Dim prop="REF_INTERNE">texte libre</Dim> </Item> <Item> <Dim prop="NCL">12A213</Dim> <Dim prop="SENS">R</Dim> <Dim prop="MONNAIE">USD</Dim> <Dim prop="PAYS">US</Dim> <Dim prop="MONTANT">2361000</Dim> <Dim prop="REF_INTERNE">texte libre</Dim> </Item> </Data> </pre>	Formulaire 1
</Report>	Fin rapport 1
<Report code="RTE" date="2019-11">	Début rapport 2
<pre> <Data form="FORMULAIRE"> <Item> <Dim prop="NCL">129100</Dim> <Dim prop="SENS">R</Dim> <Dim prop="MONNAIE">USD</Dim> <Dim prop="PAYS">MX</Dim> <Dim prop="MONTANT">15500</Dim> <Dim prop="REF_INTERNE">texte libre</Dim> </Item> </Data> </pre>	Formulaire 2
</Report>	Fin rapport 2
</DeclarationReport>	Fin du fichier

4.5.3. OneGate permet la remise d'états néants pour les sociétés n'ayant pas de données à déclarer

```

<?xml version="1.0" encoding="UTF-8" standalone="true"?>
<DeclarationReport xmlns="http://www.onegate.eu/2010-01-01">
<Administration creationTime="2019-11-30T09:29:25">
  <From declarerType="SIREN">123456789</From>
  <To>BDF</To>
  <Domain>RTE</Domain>
  <Response feedback="true">
    <Email>mail@mail.com</Email>
    <Language>FR</Language>
  </Response>
</Administration>

```

```
<Report date="2019-11" code="RTE">
    <Data action="nihil" form="FORMULAIRE"/>
</Report>
</DeclarationReport>
```

5. CANAL U2A - SAISIE MANUELLE ET IMPORT DE FICHIERS CSV

5.1. Interface de saisie

Une interface de saisie est disponible. Elle est particulièrement adaptée pour des remises ayant une faible volumétrie.

Le fonctionnement de cette interface est décrit dans le manuel utilisateur, disponible sous le lien suivant :

https://www.banque-france.fr/sites/default/files/onegate_guideutilisateur_remettant_v6.3_2018_03.pdf

5.2. Import de fichier CSV

Une fonctionnalité d'import au format CSV est disponible. Elle permet de faciliter la saisie de formulaire en « pré-chargeant » ce dernier.

5.3. Principe

L'import par fichier CSV comporte les données déclarées pour :

- Un même déclarant
- Le domaine RTE
- Une même période de référence

5.4. Spécification du fichier CSV

Voici le format CSV attendu d'un import :

NCL;SENS;MONNAIE;PAYS;MONTANT;REF_INTERNE

Le séparateur entre 2 champs est le point-virgule.

Si vous souhaitez modifier un fichier CSV existant, il convient de l'ouvrir avec un éditeur de texte de type Bloc note, Wordpad ou Notepad ++. L'utilisation d'Excel est à proscrire car elle est susceptible de modifier la structure du fichier CSV.

5.5. Exemple complet d'un fichier d'import CSV

123110;D;USD;GT;173541;référence interne xxxx
123110;R;USD;GT;170869;
12A112;R;EUR;DE;1445518;référence interne yyyy
12A211;R;JPY;US;55000;référence interne zzzz
12A220;D;MXN;MX;92386524;

6. CONTRÔLE DES REMISES

Des contrôles sont effectués par le guichet ONEGATE, à la réception des collectes, pour vérifier l'intégrité physique et la conformité des fichiers et des données transmis. Les éléments liés à l'ensemble de ces contrôles sont retransmis aux remettants *via* le guichet.

Pour limiter au maximum les rejets, il est nécessaire que les contrôles soient effectués également par les remettants lors de l'élaboration des fichiers.

Les contrôles sont de trois types :

1. Contrôles de **conformité** du fichier (exemple : contrôle conformité XML) ⇒ Le non-respect entraînera un rejet systématique du fichier remis.
2. Contrôles de **structure** (exemple : par rapport à un schéma XSD pour un fichier XML)
⇒ Le non-respect entraînera un rejet systématique du fichier remis.
3. Contrôles **embarqués** (exemple : contrôle d'un champ obligatoire, vérification d'une donnée par rapport à un référentiel)
⇒ Le non-respect entraînera une invalidation partielle du fichier remis.

7. FORMAT DES RESTITUTIONS

Il existe deux types de restitutions :

- L'accusé de réception (reçu par email et consultable dans l'application OneGate)
- Le compte-rendu de collecte (consultable dans l'application OneGate)

8. NOTICE MÉTHODOLOGIQUE

La notice méthodologique relative à la collecte d'informations statistiques sur le relevé RTE est publiée sur le site Internet de la Banque de France à la page suivante :

<https://www.banque-france.fr/statistiques/espace-declarants/entreprises-enquetes-pour-la-balance-des-paiements/declaration-rte-releve-des-transactions-economiques-avec-des-non-residents>

COPIES DES ÉCRANS D'ACCREDITATION

Première accréditation

BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTEMÈ

Identifiant
Mot de passe
Connexion

Je n'ai pas de compte
J'ai oublié mon mot de passe

Demande en ligne d'accréditation ONEGATE

Demande d'accès

Adresse e-mail

Votre adresse email fera office d'identifiant pour toutes vos connexions à l'application.

Civilité ▼ Prénom Nom de famille

Avez-vous reçu un code d'accréditation ? Oui Non

Collecte ▼

Ajoutez la/les collectes indiquées dans le courrier vous invitant à vous accréditer, et indiquez pour chacune d'elle au moins un déclarant

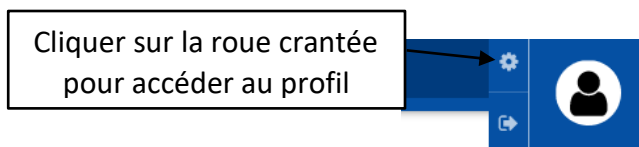
bivecakof captcha

Prouvez que vous n'êtes pas un robot en recopiant le texte présent sur l'image. Si le texte est trop difficile à lire, il est possible de régénérer une image.

Valider

EXTENSION DE DROITS

(Ceci est valable pour une autre collecte ou pour un autre déclarant)



Aller jusqu'à l'encadré « Extension de droits » :

Extension de droits

Avez-vous reçu un code d'accréditation ? Oui Non

Collecte

Collecte	Déclarants	Supprimer la demande
RTE Relevé des transactions économiques avec des non-résidents	<input type="text" value="SIREN"/> Ajouter	Supprimer

Valider

Saisir le numéro SIREN

Cliquer sur « Ajouter » puis sur « Valider »

La capture d'écran montre l'interface utilisateur avec des annotations. Une boîte de texte pointe vers le champ de saisie 'SIREN' dans la table. Une autre boîte de texte pointe vers les boutons 'Ajouter' et 'Valider'.